

**Certificat en vertu de l'Article 35, Paragraphe 1, du Règlement (UE) 2018/848 relatif à la production biologique et à l'étiquetage des produits biologiques**

<b>Partie I: Éléments obligatoires</b>	I.1 Numéro du document <b>FR-BIO-16.250-0069366.2024.001</b>			I.2 Type d'Opérateur <input checked="" type="checkbox"/> Opérateur <input type="checkbox"/> Groupe d'opérateurs		
	I.3 Opérateur ou groupe d'opérateurs			I.4 Autorité compétente ou Autorité / Organisme de contrôle		
	Nom	<b>SAS A EDELWEISS</b>		Autorité	<b>QUALISUD (FR-BIO-16)</b>	
	Adresse	<b>5 BIS FAUBOURG SAINT JACQUES 21150 Flavigny-sur-Ozerain</b>		Adresse	<b>6 Rue Georges Bizet , 47200, Marmande</b>	
	Pays	<b>France</b>	Code ISO <b>FR</b>	Pays	<b>France</b>	Code ISO <b>FR</b>
	I.5 Activité ou activités de l'opérateur ou du groupe d'opérateurs • Préparation					
I.6 Catégorie ou catégories de produits visées à l'article 35, paragraphe 7, du règlement (UE) 2018/848 du Parlement européen et du Conseil et méthodes de production • (d) Produits agricoles transformés, y compris les produits de l'aquaculture, destinés à l'alimentation humaine Méthode de production: – production de produits biologiques • (g) Autres produits énumérés à l'annexe I du règlement (UE) 2018/848 ou produits non couverts par les catégories précitées Méthode de production: – production de produits biologiques						
Le présent document est délivré conformément au règlement (UE) 2018/848 et certifie que l'opérateur ou le groupe d'opérateurs (choisir ce qui convient) satisfait aux exigences dudit règlement.						
I.7 Date, lieu			I.8 Validité			
Date	<b>22 avril 2024 16:09:13 +02 (Europe/Luxembourg)</b>	Nom et signature <b>QUALISUD</b>	Certificat valable du	<b>03/04/2024</b>	au <b>31/12/2025</b>	
Lieu	<b>Marmande (FR)</b>					

**Certificat en vertu de l'Article 35, Paragraphe 1, du Règlement (UE) 2018/848 relatif à la production biologique et à l'étiquetage des produits biologiques**

Partie II: Éléments facultatifs spécifiques	II.1 Répertoire des produits	
	Nom du produit	Code de la nomenclature combinée (NC) visé au règlement (CEE) n° 2658/87 du Conseil pour les produits relevant du champ d'application du règlement (UE) 2018/848
	Assemblage d'huiles essentielles et végétales : Amoureuusement - Merveilleusement - Tendrement	Biologique
	Autres huiles végétales, brutes : Amande douce	Biologique
	Autres huiles végétales, brutes : Argan	Biologique
	Autres huiles végétales, brutes : Nigelle	Biologique
	Autres huiles végétales, brutes : Pépin de raisin	Biologique
	Autres huiles végétales, brutes : Sésame	Biologique
	Beurre de Cacao	Biologique
	Beurre de coco	Biologique
	Beurre de Karité	Biologique
	Beurre de mangue	Biologique
	Cardamone Séché	Biologique
	Hibiscus + poivre de cassis ou hibiscus seul	Biologique
	Huile d'olive	Biologique
	Huiles essentielles : Bergamote	Biologique
	Huiles essentielles : Bois de Hô	Biologique
	Huiles essentielles : Camomille romaine	Biologique
	Huiles essentielles : Cannelier Feuille	Biologique
	Huiles essentielles : Cèdre de l'Atlas	Biologique
	Huiles essentielles : Ciste Ladanifère	Biologique
	Huiles essentielles : Citron	Biologique
	Huiles essentielles : Citronnelle Java	Biologique
	Huiles essentielles : Cyprès haute provence	Biologique
	Huiles essentielles : Eucalyptus divers	Biologique
	Huiles essentielles : Eucalyptus globuleux	Biologique
	Huiles essentielles : Gaulthérie couchée	Biologique
	Huiles essentielles : Géranium bourbon	Biologique
	Huiles essentielles : Gingembre	Biologique
	Huiles essentielles : girofle clou	Biologique
	Huiles essentielles : Helichryse	Biologique
	Huiles essentielles : Lavande Aspic	Biologique
	Huiles essentielles : Lavande Fine Haute provence	Biologique
	Huiles essentielles : Lavande officinale	Biologique
	Huiles essentielles : Lavandin Grosso Haute Provence	Biologique
	Huiles essentielles : Lavandin super Haute provence	Biologique
	Huiles essentielles : Lemongrass	Biologique
	Huiles essentielles : Litsea cubeba	Biologique
	Huiles essentielles : Mandarine rouge	Biologique
	Huiles essentielles : Mandarine Verte	Biologique
	Huiles essentielles : Marjolaine à coquilles	Biologique
	Huiles essentielles : Marjolaine Sylvestre	Biologique
	Huiles essentielles : Menthe poivrée	Biologique
	Huiles essentielles : Orange Douce	Biologique
	Huiles essentielles : Palmarosa	Biologique
	Huiles essentielles : Pamplemousse	Biologique
	Huiles essentielles : Pin sylvestre Haute provence	Biologique
	Huiles essentielles : Poivre noir	Biologique
	Huiles essentielles : Ravintsara	Biologique
	Huiles essentielles : Romarin à camphre	Biologique
	Huiles essentielles : Romarin a cineol	Biologique
	Huiles essentielles : Romarin à verbénone	Biologique
	Huiles essentielles : Santoline	Biologique
	Huiles essentielles : Saugé sclarée	Biologique
	Huiles essentielles : Tea Tree	Biologique
	Huiles essentielles : Thym à linalol	Biologique
	Huiles essentielles : Thym à thymol	Biologique
	Huiles essentielles : Ylang-Ylang	Biologique
	Hydrolat de Bleuet	Biologique
	Hydrolat de Camomille Romaine	Biologique
	Hydrolat de carotte graines	Biologique
	Hydrolat de Coriandre feuilles	Biologique

**Certificat en vertu de l'Article 35, Paragraphe 1, du Règlement (UE) 2018/848 relatif à la production biologique et à l'étiquetage des produits biologiques**

<b>Partie II: Éléments facultatifs spécifiques</b>	II.1 Répertoire des produits	
	Nom du produit	Code de la nomenclature combinée (NC) visé au règlement (CEE) n° 2658/87 du Conseil pour les produits relevant du champ d'application du règlement (UE) 2018/848
	Hydrolat de Lavande fine	Biologique
	Hydrolat de Melisse	Biologique
	Hydrolat de Menthe Poivrée	Biologique
	Hydrolat de Romarin	Biologique
	Hydrolat de rose	Biologique
	Hydrolat d'Hélicryse	Biologique
	Hydrolat d'Inule	Biologique
	Hydrolat Géranium rosat	Biologique
	Hydrolat Thym citronné	Biologique
	Infusions : Bouton de Rose de Damas	Biologique
	Infusions : Bouton de roses + feuille de cassis + thym / Thym citronné + feuille de cassis / Sauge + feuille de cassis	Biologique
	Infusions : Feuilles de Cassis	Biologique
	Infusions : Feuilles de Cassis et Roses de Damas	Biologique
	Infusions : Feuilles de cassis, Menthe Poivrée et Roses de Damas	Biologique
	Infusions : Feuilles de cassis-Orties-Moringa-Fleur d'Hibiscus et Rose de Damas	Biologique
	Infusions : Feuilles de Menthe Poivrée et Roses de Damas	Biologique
	Infusions : Fleurs d'Hibiscus Rouges	Biologique
	Infusions : Menthe Poivrée	Biologique
	Infusions : Moringa	Biologique
	Infusions : Orties piquantes	Biologique
	Infusions : Pétale de bleuet et feuille de cassis	Biologique
	Infusions : Pétale de mauve et feuille de cassis	Biologique
	Infusions : Thym a Linalol	Biologique
Infusions : Thym Citron	Biologique	
Infusions : Vigne Rouge + Feuilles de Cassis	Biologique	
Macérat Bourgeon de cassis, hibiscus et Edelweiss	Biologique	
Macérat Bouton de roses et Feuille de cassis de cassis	Biologique	
Macérat de Bardane	Biologique	
Macérat de Bourgeons de Cassis	Biologique	
Macérat de Camomille romaine dans huile de pépin de raisin	Biologique	
Macérat de Feuilles de Cassis	Biologique	
Macérat d'Edelweiss - pépin de raisins	Biologique	
Macérat d'Helicryse dans huile de pépin de raisin	Biologique	
Macérat Hélichryse et Argan	Biologique	
Macérat Hélichryse Sésame	Biologique	
Macérat Hibiscus + Feuille de cassis	Biologique	
Macérat Pétales de bleuet et bourgeons de cassis	Biologique	
Macérat Sauge + feuilles de cassis	Biologique	
Macérat Thym citronné + feuille de cassis	Biologique	
Mélange huile d'olive et huile essentielle et huile végétale	Biologique	
Pépins de figue de barbarie	Biologique	
Poivre d'Anis	Biologique	
Poivre d'Anis + bourgeons de cassis	Biologique	
Poivre de bourgeons de cassis + poudre de dattes	Biologique	
Poivre de Cassis	Biologique	
Poivre de cassis + pétale de bleuet	Biologique	
Poivre de cassis + Pétale de mauve	Biologique	
Pulpe de baobab + bourgeon de cassis + Edelweiss	Biologique	
II.2 Quantité de produits		
II.3 Informations sur les terres		
II.4 Liste des locaux ou des unités où l'activité est exercée par l'opérateur ou le groupe d'opérateurs		

## Certificat en vertu de l'Article 35, Paragraphe 1, du Règlement (UE) 2018/848 relatif à la production biologique et à l'étiquetage des produits biologiques

Partie II: Éléments facultatifs spécifiques	II.5 Informations sur l'activité ou les activités réalisées par l'opérateur ou le groupe d'opérateurs et indiquant si l'activité ou les activités sont effectuées pour leur propre compte ou en tant que sous-traitant réalisant l'activité ou les activités pour le compte d'un autre opérateur, le sous-traitant restant responsable de l'activité ou des activités effectuées
	II.6 Informations sur l'activité ou les activités réalisées par le tiers sous-traitant conformément à l'article 34, paragraphe 3, du règlement (UE) 2018/848
	II.7 Liste des sous-traitants réalisant une ou des activités pour l'opérateur ou le groupe d'opérateurs conformément à l'article 34, paragraphe 3, du règlement (UE) 2018/848, dont l'opérateur ou le groupe d'opérateurs reste responsable en ce qui concerne la production biologique et pour lesquelles il n'a pas transféré cette responsabilité au sous-traitant
	II.8 Informations sur l'accréditation de l'organisme de contrôle conformément à l'article 40, paragraphe 3, du règlement (UE) 2018/848 Nom de l'organisme d'accréditation <b>COFRAC</b> Hyperlien vers le certificat d'accréditation <b><a href="https://tools.cofrac.fr/annexes/sect5/5-0058.pdf">https://tools.cofrac.fr/annexes/sect5/5-0058.pdf</a></b>
	II.9 Autres informations <b>Document justificatif fourni à l'opérateur conformément au programme de certification en vigueur à la date d'édition du présent certificat et tel que défini par la circulaire afférente de l'INAO.</b>

DÉLIVRÉ